Pignan

Les Délices de la Moure

7ème édition

Samedi **30 MAI** 2015

BALADE ŒNOLOGIQUE ET GOURMANDE

avec les **vignerons des COLLINES DE LA MOURE** et **Cabiron Traiteur**

- Cave de St-Georges d'Orques
- Château de Fourques
- Clos d'Elle
- Clos Sorlan
- Domaine Croix Saint-Julien
- Domaine de Puech Merle
- Domaine du Chapitre
- Domaine Le clos d'Isidore
- Domaine Mujolan
- Le Claud Bellevue
- Le clos des Nines
- Les vignerons de Pignan
- Mas de la Plaine Haute
- Mas Piquet

PLACES LIMITÉES
SUR RÉSERVATION
CLÔTURE INSCRIPTIONS LE **22 MAI**

04 67 47 02 03
www.pignan.fr

Collines de la Moure

VILLE DE PIGNAN

la Région Languedoc Roussillon

CréaZELLE - N° 07 74 41 55 - ondeche@hotmail.fr - Photo : Photolia.com - Illustrations : www.kissmyfrog.com - www.assemblages-numériques.com

Une balade épicurienne au coeur de la garrigue

Une escapade bucolique de 5 km vous attend à travers les vignes, la garrigue et les sentiers de Pignan.

Cet itinéraire sera ponctué de haltes gastronomiques élaborées par Cabiron Traiteur et d'animations musicales.
L'occasion de déguster des vins des Collines de la Moure situés entre Montpellier et Mèze, de découvrir des mets, de rencontrer des vignerons ou tout simplement d'admirer le paysage.

Quand ?
Samedi 30 mai 2015

Où ?
Départ sur le parking fléché route de St-Georges d'Orques à Pignan

A quelle heure ?
Un départ chaque quart d'heure de 11h à 13h15

A quel tarif ?
45 € pour les adultes
Pique-nique à prévoir pour les enfants

Combien de km ?
5 km environ
Les chaussures de sport sont vivement conseillées

Quelle durée ?
Le parcours s'effectue au rythme de chacun

Combien de vins à déguster ?
Plus de 30 vins à découvrir

Ne pas jeter sur la voie publique

BULLETIN DE RÉSERVATION

«Les Délices de la Moure»

A remplir et à déposer en Mairie - Service Animations et Culture
ou par courrier : Mairie de Pignan - allée des acacias - 34570 Pignan

Nom..... **Prénom**.....
Adresse.....
Ville..... **Code Postal**.....
Tél. :..... **E-mail** .....

Je désire réserver : .....places (s) x 45 euros =.....Euros
TOTAL = ...Euros

Départ souhaité : 11h00 ☐ 11h15 ☐ 11h30 ☐ 11h45 ☐ 12h00 ☐
12h15 ☐ 12h30 ☐ 12h45 ☐ 13h00 ☐ 13h15 ☐

Votre inscription sera prise en compte dès réception de ce bulletin
avec le règlement à l'ordre des « Collines de la Moure ».

Votre heure de départ ainsi que d'autres modalités vous seront confirmées par courrier après votre réservation.

Cette manifestation est prévue quelle que soit la météo. Nous rappelons que chaque participant est responsable de ses actes, pendant et après la balade. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.